

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Autorité des marchés financiers

Volume 1 no 4 – 20 décembre 2018

Les professionnelles et professionnels de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ont voté pour l'adoption de l'entente de principe survenue entre le SPGQ et l'AMF le 5 décembre dernier.

À la suite des assemblées générales des membres tenues les 17 et 19 décembre, l'entente a été adoptée à 81 %. Le SPGQ représente 415 personnes professionnelles à l'AMF qui étaient sans convention collective depuis le 31 mars 2015. Une douzaine de rencontres a été nécessaire pour parvenir à une entente.

Votre comité de négociation,

Jennifer Nadeau, porte-parole SPGQ
Robert Vallières
Catherine Murphy
Simon Chhuon